

Conseillers en exercice :	23
Présents :	20
Pouvoirs :	3
Absents non représentés :	0

DÉPARTEMENT
CALVADOS
ARRONDISSEMENT
CAEN
CANTON
TROARN

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le 08/07/2026
ID : 014-211407127-20260707-07CM2026047-DE



Date de convocation du CM : 1^{er}/07/2026

DÉLIBÉRATION
SÉANCE DU 07/07/2026

07-CM-2026-047 – Adhésion à un marché de groupement de commandes avec Caen la mer - Moyens de lutte contre l'incendie - extincteurs.

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la commission Finances, Personnel et Administration générale du 24 juin 2026,

Considérant l'intérêt pour la commune de mettre en œuvre un groupement de commandes pour la maintenance de ses extincteurs auprès de la Communauté urbaine,

Sur proposition de Monsieur le Maire, rapporteur du dossier,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par 23 voix, à l'unanimité,

Article 1 : DÉCIDE de participer au marché/accord-cadre mentionné ci-dessous dans le cadre du groupement de commandes proposé par Caen la mer :

- Maintenance des moyens de lutte contre l'incendie (extincteurs).

Article 2 : ACTE que la participation à la consultation engage la commune à exécuter le marché correspondant avec la ou les entreprises retenues.

Article 3 : APPROUVE les expressions des besoins de la commune annexées à la présente délibération.

Article 4 : AUTORISE le maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Article 5 : Ampliation de la présente délibération sera adressée à :

- Monsieur le Préfet,
- Monsieur le Comptable public,
- Monsieur le Président de la communauté urbaine Caen la mer.

Le Maire,

Didier LEFORT

